



Évaluation de l'alphabétisation et des compétences essentielles

RAPPORT FINAL

Le 3 octobre 2017

Évaluation de l'alphabétisation et des compétences essentielles

Vous pouvez télécharger cette publication en ligne sur le site [**canada.ca/publicentre-EDSC**](http://canada.ca/publicentre-EDSC).

Ce document est aussi offert sur demande en médias substituts (gros caractères, braille, audio sur DC, fichiers de texte sur DC ou DAISY) auprès du 1 800 O-Canada (1-800-622-6232). Si vous utilisez un téléscripteur (ATS), composez le 1-800-926-9105.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2018

Pour des renseignements sur les droits de reproduction :
[**droitdauteur.copyright@HRSDC-RHDCC.gc.ca**](mailto:droitdauteur.copyright@HRSDC-RHDCC.gc.ca)

PDF

N° de cat. : Em20-80/2018F-PDF
ISBN : 978-0-660-24402-0

EDSC

N° de cat. : SP-1158-01-18F

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES.....	I
SOMMAIRE	III
RÉPONSE DE LA DIRECTION	VI
1.0. INTRODUCTION.....	1
2.0. CONTEXTE ET DESCRIPTION DU PROGRAMME.....	2
2.1. CONTEXTE	2
2.2. FONCTIONNEMENT.....	4
2.3. BUDGET DU PROGRAMME.....	6
3.0. CONSTATATIONS RELATIVES À LA PERTINENCE	8
3.1. NÉCESSITÉ CONTINUE DU PROGRAMME	8
3.2. HARMONISATION AVEC LES PRIORITÉS DU GOUVERNEMENT ET LES RÔLES ET RESPONSABILITÉS DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL	10
4.0. CONSTATATIONS SUR LE RENDEMENT	14
4.1. COORDINATION, ÉCHANGE DE CONNAISSANCES ET DIFFUSION DE L'INFORMATION	14
4.2. PERTINENCE DE L'INFORMATION SUR LE RENDEMENT.....	17
4.3. RÉSULTATS : ALPHABÉTISATION ET COMPÉTENCES ESSENTIELLES DANS LE MARCHÉ DU TRAVAIL	18
4.4. RÉSULTATS : PROGRÈS VERS UN CHANGEMENT SYSTÉMIQUE	22
4.5. EFFICIENCE OPÉRATIONNELLE	27
5.0. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	28
5.1. CONCLUSIONS.....	28
5.2. RECOMMANDATIONS	31
ANNEXE A – QUESTIONS D'ÉVALUATION.....	34
ANNEXE B – MÉTHODOLOGIE	37
EXAMEN DE LA LITTÉRATURE ET DE LA DOCUMENTATION	37
EXAMEN DES DONNÉES ADMINISTRATIVES ET DES DOSSIERS	37

ENTREVUES AVEC DES INFORMATEURS CLÉS	38
SONDAGE AUPRÈS DES ORGANISATIONS BÉNÉFICIAIRES DE FINANCEMENT	39

SOMMAIRE

La présente évaluation se penche sur la pertinence et le rendement des activités d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) liées au développement de l'alphabétisation et à l'acquisition des compétences essentielles en milieu de travail. Ces activités relèvent en partie du Bureau de l'alphabétisation et des compétences essentielles (ci-après appelé « le Bureau ») et en partie des programmes de subventions et de contributions financés par le Trésor – Programme d'apprentissage, d'alphabétisation et d'acquisition des compétences essentielles pour les adultes (PAAACEA) et la partie II de la Loi sur l'assurance-emploi – Initiative nationale sur les compétences essentielles (INCE).

L'évaluation porte sur les exercices financiers 2011-2012 à 2015-2016 et se concentre sur la manière dont le Ministère et ses programmes ont soutenu le développement de l'alphabétisation et des compétences essentielles en milieu de travail au Canada, et sur la manière dont, plus récemment, en 2015-2016, l'orientation a changé pour laisser place à des changements systémiques encourageant l'intégration de l'alphabétisation et des compétences essentielles en milieu de travail dans les programmes, les services et les politiques du marché du travail.

La disponibilité de l'information sur le rendement a eu un effet limitatif sur l'évaluation. Les mesures de rendement font actuellement l'objet d'un examen et devraient mieux appuyer la prochaine évaluation. Cette évaluation aborde les questions principales liées à la nécessité de maintenir le programme. Par exemple : Les activités contribuent-elles à l'atteinte des résultats liés au développement de l'alphabétisation et des compétences essentielles en milieu de travail? Le changement dans l'approche de financement favorise-t-il la réalisation de progrès visant à soutenir les changements systémiques sur le marché du travail? Y a-t-il de l'information de qualité sur le rendement? La structure du programme exige d'offrir du soutien aux organisations non gouvernementales pour le développement et la diffusion des outils et du soutien qui contribuent à l'amélioration de l'alphabétisation et des compétences essentielles pour le marché du travail. Compte tenu de la conception du programme, un soutien indirect est offert à la population canadienne. Pour cette raison, les incidences nettes n'ont pu être évaluées.

Principales conclusions

Pertinence du programme

- Les programmes et les activités d’alphabétisation et d’acquisition des compétences essentielles demeurent nécessaires au Canada.
- Le gouvernement fédéral doit jouer un rôle dans l’élaboration des programmes d’alphabétisation et d’acquisition des compétences essentielles.
- Les activités du Bureau ne chevauchent pas celles des autres bailleurs de fonds.
- Des activités telles que la recherche, l’analyse et le développement de partenariats et de réseaux sont nécessaires, même si elles ne sont pas liées au financement de projet.

Efficacité du programme

- La communication avec les provinces et les territoires demeure assez limitée, mais elle semble s’améliorer.
- Des efforts ont été déployés pour favoriser l’échange des connaissances et le réseautage, mais il reste encore du travail à faire.
- Les activités ont contribué à l’atteinte de nombreux résultats attendus, même s’il est difficile de déterminer leurs répercussions sur la progression vers les changements systémiques.
- Le Programme d’apprentissage, d’alphabétisation et d’acquisition des compétences essentielles pour les adultes (PAAACEA) et les projets de l’Initiative nationale sur les compétences essentielles (INCE) ont produit des résultats, mais des retards dans les décisions de financement en ont atténué la portée et ont eu une incidence sur les réseaux.
- Des données sur le rendement existent (p. ex. indicateurs, modèle logique, outils de collecte de données), mais elles ne sont ni systématiques ni uniformes. Étant donné l’évolution du mandat du programme, il pourrait être avantageux de mettre à jour les renseignements sur le rendement.

Effizienz du programme

- On ne peut pas affirmer que la transition opérationnelle relative à la prestation des subventions et contributions pour l'alphabétisation et les compétences essentielles a généré des gains d'efficacité notables.

Recommandations

Selon les données probantes présentées dans cette évaluation, il est recommandé que le Bureau :

1. envisage de travailler avec les provinces, les territoires et les partenaires à l'élaboration de stratégies officielles de partenariat visant à soutenir le développement du réseau d'intervenants et l'adoption d'approches efficaces et durables;
2. continue d'améliorer les communications avec les provinces et territoires, les partenaires et les intervenants;
3. mette à jour l'information sur la mesure du rendement et les outils connexes en fonction des récents changements.

Réponse de la direction

Introduction

Emploi et Développement social Canada (EDSC ou « le Ministère ») accueille l'évaluation et sa contribution à l'élaboration de la politique du programme. EDSC s'engage à assurer la mise en œuvre efficace des recommandations de l'évaluation ainsi que des leçons apprises. Le Ministère les examinera minutieusement, et il a par ailleurs commencé à mettre en œuvre des activités liées à ces trois recommandations.

En 2013, les résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes ont révélé que 50 p. 100 de la population générale testée dans le cadre du Programme a atteint le niveau 2 ou moins sur une échelle de littératie allant jusqu'à 5. Étant donné l'importance des besoins du public, on a reconnu que les efforts devaient être grandement élargis. Par conséquent, en 2015-2016, il a été décidé de réorienter la démarche du Bureau de l'alphabétisation et des compétences essentielles (BACE). Le Bureau appuiera ainsi l'intégration des compétences essentielles dans les programmes dont la prestation est assurée directement par EDSC, ce qui se fera de concert avec les autres ministères et organismes gouvernementaux, les administrations provinciales et territoriales et d'autres intervenants clés comme les établissements d'enseignement postsecondaire, les employeurs et la main-d'œuvre.

De plus, d'autres recherches ont montré que certains groupes risquent davantage d'être marginalisés. Depuis 2015-2016, les efforts déployés sont davantage axés sur la satisfaction des besoins des personnes qui ont peu de compétences et doivent surmonter de nombreux obstacles à l'emploi, notamment les Autochtones, les jeunes, les nouveaux arrivants et les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Étant donné que ce changement d'orientation stratégique a été apporté vers la fin de la période d'évaluation, il est utile de constater que les données d'évaluation ont montré que les activités récentes sont prometteuses. Les recommandations de l'évaluation et la collaboration avec la Direction générale des opérations de programmes aideront le BACE à améliorer l'efficacité et l'efficience des efforts déployés pour atteindre les objectifs visés dans le cadre du programme.

Recommandations

Recommandation 1

Envisager de travailler avec les provinces, les territoires et les partenaires à l'élaboration de stratégies officielles de partenariat visant à soutenir le développement du réseau d'intervenants et l'adoption d'approches efficaces et durables.

Réponse

EDSC accepte cette recommandation. Il est essentiel de respecter le fait que les gouvernements provinciaux et territoriaux sont les premiers responsables de l'administration des systèmes d'emploi et de formation. Toutefois, le développement de partenariats entre les gouvernements est déterminant pour accomplir des progrès importants en matière d'intégration de compétences essentielles dans les programmes liés au marché du travail. De plus, la collaboration horizontale dans l'ensemble de la famille fédérale sera essentielle pour améliorer les stratégies en matière de ressources afin de soutenir l'adoption d'approches efficaces et durables.

Conformément à la nouvelle orientation des directives du programme adoptée en 2015-2016, EDSC a établi quatre tables multilatérales qui s'harmonisent bien avec les constatations et les recommandations de l'évaluation :

- Réseau fédéral-provincial-territorial (FPT) de l'alphabétisation et des compétences essentielles (automne 2016)
- Comité consultatif FPT sur l'apprentissage en ligne (juin 2017)
- Communauté de pratique des compétences essentielles et de l'apprentissage (juin 2017)
- Réseau fédéral du gouvernement du Canada sur les compétences essentielles (printemps 2017)

Réseau FPT de l'alphabétisation et des compétences essentielles

- Ce réseau a été créé à l'automne 2016.
- Le réseau FPT de l'alphabétisation et des compétences essentielles, qui comprend toutes les administrations sauf le Québec (qui a choisi de s'abstenir de participer), sert de tribune pour l'échange des connaissances sur l'intégration de l'alphabétisation et des compétences essentielles dans les programmes relatifs au marché du travail.

- Les membres du réseau ont élaboré le mandat du groupe et ont désigné comme objectif prioritaire l'échange de connaissances sur la façon dont les gouvernements misent sur les ententes de transfert relatives au marché du travail pour soutenir l'alphabétisation et l'acquisition de compétences essentielles.
- Compte tenu de l'intérêt commun qu'ont les gouvernements à améliorer l'évaluation de l'efficacité des programmes d'acquisition des compétences essentielles et de leurs répercussions dans la vie des Canadiens, la mesure du rendement a également été déterminée comme un sujet de discussion important.

Comité consultatif FPT sur l'apprentissage en ligne

- Le comité consultatif FPT sur l'apprentissage en ligne a été formé en juin 2017. Ce groupe de bénévoles comprend des représentants de la Colombie-Britannique, du Manitoba, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Ontario et du Yukon.
- EDSC appuie les engagements de la lettre de mandat de la ministre Hajdu sur « l'amélioration de l'accès des travailleurs à des programmes de formation professionnelle de qualité qui permettent aux Canadiens et aux Canadiennes de se diriger vers de bonnes carrières » en élaborant des options en matière de solutions d'apprentissage en ligne pour soutenir les Canadiens ayant besoin d'améliorer leurs compétences, surtout les compétences essentielles.
- Il s'agit d'un nouveau domaine d'intérêt et, dans le cadre de l'exploration initiale, EDSC tentera d'y parvenir en collaboration avec les provinces et les territoires pour s'assurer que les efforts sont complémentaires. En fin de compte, cela permettra aussi d'orienter la création d'une plateforme d'apprentissage en ligne pour aider les Canadiens à développer leurs compétences essentielles.

Communauté de pratique des compétences essentielles et de l'apprentissage

- Lancée en juin 2017, la communauté de pratique est un réseau d'aide par les pairs qui regroupe des représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux responsables de l'intégration des compétences essentielles dans les programmes liés au marché du travail. L'objectif de ce groupe est d'appuyer les représentants gouvernementaux qui sont responsables des politiques et des pratiques mises en place pour aider les apprentis à surmonter les obstacles liés aux compétences essentielles en suivant une formation menant à une attestation.

Les membres de la communauté pourront tirer parti des efforts déployés en ce sens à l'échelle du pays pour étayer la démarche de leur gouvernement et déterminer les domaines d'intérêt commun à l'égard desquels le gouvernement fédéral pourrait favoriser des approches de collaboration.

Réseau fédéral du gouvernement du Canada sur les compétences essentielles

- Au printemps 2017, EDSC a formé un réseau fédéral du gouvernement du Canada sur les compétences essentielles qui comprend les ministères et les organismes qui contribuent activement à aider les Canadiens à améliorer leurs compétences pour réaliser divers objectifs (littératie numérique, littératie financière, littératie en matière de santé, etc.).
- Pour l'heure, les membres comprennent des représentants d'Affaires autochtones et du Nord Canada, de l'Agence de la santé publique du Canada, de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada, de Condition féminine Canada, d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et de l'Agence canadienne de développement économique du Nord. Si d'autres ministères gouvernementaux manifestent de l'intérêt, l'adhésion pourrait s'élargir.
- Le réseau servira de tribune pour échanger de l'information et en apprendre davantage à propos des différentes activités de chacun, pour déterminer les possibilités de mieux compléter les efforts des autres et pour améliorer la capacité de travailler en collaboration sur les domaines d'intérêt commun.
- Le Réseau permettra également de recueillir de l'information pertinente à communiquer aux intervenants et aux partenaires pour améliorer la connaissance de l'étendue des programmes fédéraux portant sur les compétences essentielles.

Recommandation 2

Continuer d'améliorer les communications avec les provinces et territoires, les partenaires et les intervenants.

Réponse

EDSC accepte cette recommandation. D'ailleurs, le Ministère élabore actuellement des stratégies et mène des activités qui contribuent à l'amélioration des communications avec les provinces et les territoires, les partenaires et les intervenants.

Stratégie de communication

- EDSC élabore actuellement une stratégie de communication qui aidera à harmoniser les moyens de communication (webinaires, bulletins électroniques, etc.) d'intérêt pour chaque groupe cible. Les objectifs principaux de cette stratégie de communication seront de diffuser de l'information sur les activités en cours et à venir d'EDSC et de renforcer l'échange de connaissances, notamment les résultats des projets financés par EDSC. Entre-temps, EDSC continuera d'offrir des webinaires, d'envoyer des bulletins électroniques, d'organiser des réunions en personne et d'organiser d'autres activités de communication.
- Comme il a été mentionné précédemment, le réseau FPT de l'alphabétisation et des compétences essentielles contribuera également de façon importante à améliorer les communications avec les provinces et les territoires. De plus, EDSC continuera de collaborer avec les provinces et les territoires de manière bilatérale pour approfondir sa compréhension des réalités et des priorités uniques de chaque administration et pour mieux connaître les domaines d'intérêt commun afin de s'assurer que les efforts sont complémentaires.

Base de données du projet

- EDSC recueille actuellement des renseignements et détermine les résultats des projets financés. Dès l'automne 2017, le site Web de la base de données du BACE sera mis à jour et comprendra les projets de 2017-2018 et au-delà. Les résultats seront aussi déterminés à partir de quelques projets financés au cours des dernières années pour échanger des ressources, les modèles élaborés et les leçons apprises.

Recommandation 3

Mettre à jour l'information sur la mesure du rendement et les outils connexes en fonction des récents changements.

Réponse

EDSC accepte cette recommandation. Le profil de l'information sur le rendement fait actuellement l'objet d'une mise à jour et sera achevé d'ici juin 2018. Le nouveau profil de l'information sur le rendement :

- sera élargi et comprendra les mesures du rendement des opérations du BACE et des programmes de subventions et contributions;
- sera davantage axé sur la mesure des résultats (p. ex. l'acquisition de compétences, les indicateurs psychosociaux), la collecte de données et la production de rapports (à élaborer en collaboration avec la Direction générale des opérations de programmes);
- visera une meilleure uniformité dans la mesure et le suivi des résultats du programme et l'établissement de rapports à cet égard;
- tiendra compte des changements récents au programme comme la mise à l'essai de nouvelles formations et de nouveaux modèles d'emploi et intégrera l'alphabetisation et les compétences essentielles à d'autres programmes de formation pour l'emploi.

On s'attend à ce que ces améliorations clés au profil de mesure du rendement du BACE contribuent à cibler les facteurs de réussite du programme et à renforcer la capacité du BACE, d'une part, à rendre compte de l'atteinte des résultats et, d'autre part, à communiquer des données sur le rendement plus étayées et fondées sur des données probantes.

1.0. Introduction

La présente évaluation se penche sur la pertinence et le rendement des activités d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) liées au développement de l'alphabétisation et à l'acquisition des compétences essentielles en milieu de travail. Ces activités relèvent en partie du Bureau de l'alphabétisation et des compétences essentielles (ci-après appelé « le Bureau ») et en partie des programmes de subventions et de contributions financés par le Trésor – Programme d'apprentissage, d'alphabétisation et d'acquisition des compétences essentielles pour les adultes (PAAACEA) et la partie II de la Loi sur l'assurance-emploi – Initiative nationale sur les compétences essentielles (INCE).

L'évaluation porte sur les exercices financiers 2011-2012 à 2015-2016 et se concentre sur la manière dont le Ministère et ses programmes ont soutenu le développement de l'alphabétisation et des compétences essentielles en milieu de travail au Canada, et sur la manière dont, plus récemment, en 2015-2016, l'orientation a changé pour laisser place à des changements systémiques encourageant l'intégration de l'alphabétisation et des compétences essentielles en milieu de travail dans les programmes, les services et les politiques du marché du travail. Elle examine également les progrès réalisés relativement à l'application des recommandations formulées dans le cadre de l'évaluation du PAAACEA de 2012.

De nombreuses sources ont alimenté l'évaluation : examen de la littérature et de la documentation, examen des données administratives et des dossiers, entrevues auprès d'informateurs clés et sondage mené auprès des organisations bénéficiaires de financement. L'annexe A présente les questions d'évaluation liées à la section du rapport où figurent les constatations. L'annexe B fournit les détails relatifs à la méthodologie et aux limites. La disponibilité de l'information sur le rendement a eu un effet limitatif sur l'évaluation. Les mesures de rendement font l'objet d'un examen et devraient mieux appuyer la prochaine évaluation. Le Bureau procure un soutien aux organisations non gouvernementales pour l'élaboration et la diffusion des outils et du soutien qui contribuent à l'atteinte de résultats pour les bénéficiaires. Aucun soutien direct n'est toutefois fourni aux bénéficiaires finaux.

2.0. Contexte et description du programme

2.1. Contexte

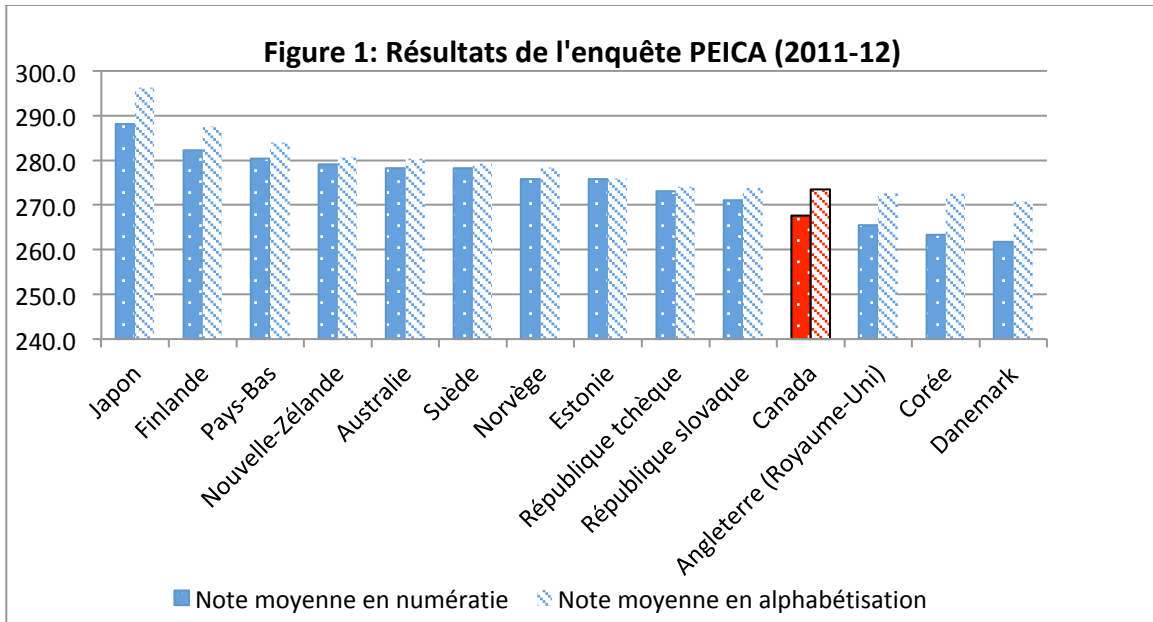
L'alphabétisation et les compétences essentielles contribuent au développement et au maintien d'un marché du travail robuste et d'une économie canadienne saine. Le marché du travail évolue sans cesse et la composition de la population canadienne se transforme. Les baby-boomers font la transition vers la retraite, ce qui entraîne des pénuries croissantes de main-d'œuvre sur le marché du travail. Ces facteurs augmentent la dépendance du Canada à l'égard de l'immigration, des sources de main-d'œuvre non traditionnelles et des populations vulnérables en tant que sources potentielles de main-d'œuvre qualifiée. Parallèlement, les compétences que les adultes canadiens doivent posséder aujourd'hui dans le cadre de leur travail diffèrent grandement, dans bien des cas, de celles qui étaient nécessaires il y a quelques décennies. Bien des tâches en milieu de travail qui étaient autrefois manuelles et routinières sont maintenant remplacées par des tâches non routinières, analytiques et interpersonnelles. Les technologies émergentes accélèrent également le rythme du changement et offrent aux Canadiens en âge de travailler la possibilité de s'adapter aux demandes du milieu de travail grâce à l'apprentissage continu et au perfectionnement des compétences. S'assurer que la formation axée sur les compétences correspond aux réalités du marché du travail aide les employeurs à trouver des travailleurs qui possèdent les compétences appropriées permettant d'augmenter l'efficacité, la productivité et la compétitivité du milieu de travail.

Dans ce contexte, les obstacles auxquels se heurtent les populations vulnérables dans le cadre du développement de l'alphabétisation et des compétences essentielles sont des problèmes sociaux et économiques persistants au Canada et partout dans le monde.

D'après le Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)¹ de 2011-2012, les résultats du Canada sont normaux (voir figure 1) et comportent des écarts notables entre les provinces et les territoires.

¹ [Les données recueillies](#) permettent de mesurer les principales capacités cognitives et professionnelles, notamment les capacités en matière d'alphabétisation, que les personnes âgées de 16 à 65 ans doivent posséder pour être des participants actifs au sein de la société et pour que les économies prospèrent. Le PEICA définit l'« alphabétisation » comme étant la « capacité des répondants de comprendre des textes écrits (imprimés et numériques) afin de participer à la société, d'atteindre leurs objectifs, de perfectionner leurs connaissances et de développer leur potentiel ».

Figure 1 : Résultats du Canada en comparaison à ceux des autres pays (2011-2012)



Plus précisément, au Canada :

- Quatre adultes sur dix ne possèdent pas les niveaux suffisants d’alphabétisation leur permettant d’être pleinement compétents pour la plupart des emplois.
- Les résultats en alphabétisation et en numératie sont les plus élevés dans le groupe d’âge de 25 à 34 ans, et sont plus faibles chez les groupes plus âgés.
- Les personnes âgées de 16 à 34 ans se révèlent être les plus compétentes dans la résolution de problèmes dans des environnements riches en technologies.
- Les hommes possèdent des compétences en calcul plus élevées que celles des femmes dans tous les groupes d’âge, alors que les deux genres présentent des compétences similaires en alphabétisation et en résolution de problèmes dans des environnements riches en technologies.
- Les compétences en traitement de l’information des populations autochtones, des immigrants et des populations de langue officielle en situation minoritaire varient considérablement entre les provinces et les territoires, et en fonction des compétences mesurées.

2.2. Fonctionnement

EDSC est résolu à assurer le développement d'une main-d'œuvre qualifiée, adaptable et inclusive de même que d'un marché du travail efficace. Le Bureau contribue à l'atteinte de ce résultat stratégique en encourageant les Canadiens à améliorer leur niveau d'alphabétisation et leurs compétences essentielles afin qu'ils soient mieux outillés pour obtenir et conserver un emploi, et pour s'adapter et réussir au travail. À ces fins, les compétences essentielles comprennent les compétences associées à la littératie (c'est-à-dire la lecture, la rédaction, l'utilisation de documents et la numératie), ainsi que la capacité de raisonnement, la communication orale, l'informatique et les compétences numériques, le travail d'équipe et les compétences liées à l'apprentissage continu.

Le Bureau appuie l'intégration des compétences essentielles dans l'exécution directe de programmes d'emploi et de formation financés par le Ministère, par d'autres ministères et organismes du gouvernement et par les administrations provinciales et territoriales. À cette fin, il soutient également les intervenants, tels que les établissements d'enseignement postsecondaire, les employeurs et les groupes sur le marché du travail en offrant du financement et en favorisant l'établissement de réseaux. Ses efforts sont axés sur les programmes soutenant des personnes qui ont peu de compétences et doivent surmonter de nombreux obstacles à l'emploi, comme les Autochtones, les jeunes et les communautés de langue officielle en situation minoritaire. Par exemple, on a ciblé dans le cadre d'un projet les défis liés à l'alphabétisation et aux compétences essentielles empêchant les hommes Inuits et des Premières Nations de se scolariser ou d'obtenir un emploi et l'on a établi des partenariats dans le but d'améliorer les résultats scolaires et l'employabilité des hommes Inuits et des Premières Nations dans le nord du Canada.

Pendant la période visée par l'évaluation, treize projets ont été financés. L'estimation du nombre de Canadiens qui ont bénéficié directement ou indirectement de ce soutien est limitée par la nature des projets financés, dans le cadre desquels on ne traite pas directement avec les bénéficiaires finaux, et par l'absence de l'exigence que les organisations bénéficiaires de financement rendent compte des répercussions pour les Canadiens.

Le Bureau utilise une combinaison de ressources internes et de subventions et contributions afin de mener quatre activités principales : 1) la recherche et l'analyse, 2) le développement et la diffusion d'outils et de mesures de soutien, 3) la création et le maintien de partenariats et 4) les programmes liés aux subventions et aux contributions. Ces quatre activités sont liées aux cinq extrants qui soutiennent l'atteinte des résultats préliminaires, intermédiaires et finaux du Bureau : 1) connaissances et options stratégiques fondées sur des données probantes, 2) outils et mesures de soutien en matière d'alphabétisation et de compétences essentielles, 3) partenariats et réseaux, 4) appels de propositions et 5) financement apporté à des projets grâce à des subventions et à des contributions.

Les programmes de subventions et contributions sont administrés par la Direction générale des opérations de programmes (DGOP), qui collabore étroitement avec le Bureau dans le but d'offrir du financement pour les projets qui reproduisent et étendent les pratiques éprouvées relativement au perfectionnement des compétences dans l'ensemble du Canada et qui élaborent des approches novatrices afin d'améliorer les mesures de formation et l'aide à l'emploi de manière à ce qu'elles répondent davantage aux besoins des employeurs et des travailleurs.

Du soutien est également offert dans le cadre de la Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018, un engagement pangouvernemental de 1,15 milliard de dollars sur cinq ans (de 2013-2014 à 2017-2018) visant à répondre aux besoins des communautés de langue officielle en situation minoritaire du Canada².

La disponibilité de l'information sur le rendement a eu un effet limitatif sur l'évaluation. Les mesures de rendement font l'objet d'un examen et devraient mieux appuyer la prochaine évaluation.

² Les communautés de langue officielle en situation minoritaire du Canada sont les communautés anglophones au Québec et les communautés francophones à l'extérieur du Québec.

2.3. Budget du programme

En 2011-2012, qui était le premier exercice visé par l'évaluation, le budget du PAAACEA est passé de 25 009 000 \$ à 21 509 000 \$ (diminution de 14 p. 100 en comparaison à l'année précédente), puis est resté stable durant le reste de la période visée par l'évaluation. Le budget de l'INCE est passé de 13 200 000 \$ annuellement de 2010-2011 à 2012-2013 à 4 200 000 \$ (diminution de 68 p. 100) en 2013-2014. Les débours associés aux deux programmes étaient inférieurs à leur budget et ont généralement diminué pendant la période visée par l'évaluation.

Le tableau suivant présente le budget des programmes de subventions et de contributions pour les exercices financiers 2011-2012 à 2015-2016.

Tableau 1 : Budget alloué aux programmes de subventions et de contributions du Bureau de 2011-2012 à 2015-2016

Dépenses du programme ³	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
PAAACEA – budget	21 509 000 \$	21 509 000 \$	21 509 000 \$	21 509 000 \$	21 509 000 \$
PAAACEA – pourcentage du budget dépensé	80,5 %	56,7 %	69,1 %	56,5 %	38,9 %
INCE – budget	13 200 000 \$	13 200 000 \$	4 200 000 \$	4 200 000 \$	4 200 000 \$
INCE – pourcentage du budget dépensé	89,8 %	69,4 %	88,7 %	16,1 %	Non disponible

Source : Direction générale du dirigeant principal des finances

Afin de sélectionner les projets à financer, le Ministère a tenu des appels de propositions et des appels d'études conceptuelles. Il a également déployé des efforts afin de favoriser une intégration continue des propositions en sollicitant des propositions pour des projets traitant de lacunes précises dans les domaines prioritaires.

³ PAAACEA (Programme d'apprentissage, d'alphabétisation et d'acquisition des compétences essentielles pour les adultes), INCE (Initiative nationale sur les compétences essentielles) Le financement fourni dans le cadre de ces deux programmes provient de sources différentes, mais les types de projets financés sont les mêmes.

En outre, le Ministère a accepté les propositions non sollicitées visant la résolution d'un problème, d'un besoin ou d'une lacune relativement à l'alphabétisation et aux compétences essentielles dans le cadre du marché du travail. L'intégration continue était en cours tout au long de la période visée par l'évaluation.

Le Bureau a commencé à modifier son orientation stratégique pendant la période visée par l'évaluation. En 2011, les bénéficiaires du financement ont été informés que le financement de base non concurrentiel n'était pas durable, et on les a encouragés à collaborer dans le but de cibler des gains d'efficacité et d'autres sources de soutien. Les ententes de financement de base approuvées durant cette période ont été prolongées jusqu'au 30 juin 2014.

Pendant cette période, deux appels de propositions ont été tenus. En 2012, 44 demandes de financement de projets ont été reçues et douze d'entre elles ont été financées. En 2013, un appel de propositions a été tenu pour le réseau pancanadien afin de remplacer l'approche de financement de base non concurrentiel d'une manière plus novatrice et durable. On s'attendait à ce que les organisations financées à partir de cet appel couvrent un large éventail de fonctions qui avaient été cernées comme faisant partie intégrante d'un réseau pancanadien efficace et d'un système efficace d'alphabétisation et de compétences essentielles. Un projet parmi 106 demandes a été approuvé à des fins de financement.

En 2014, à l'échéance des ententes de financement de base, le Ministère a mis fin à tous les projets en cours de négociation, tant ceux sollicités que ceux non sollicités, et a demandé aux proposants de présenter une nouvelle soumission dans le cadre des appels d'études conceptuelles de 2015. Depuis le lancement de l'appel de 2015, les efforts ont été concentrés sur l'intégration de l'alphabétisation et des compétences essentielles dans les programmes liés au marché du travail, tels que des mesures de formation et de soutien afin d'améliorer la participation au marché du travail. Le Ministère procède actuellement à des investissements stratégiques dans des projets de transformation visant à améliorer l'accès à de la formation en milieu de travail pour les Canadiens. Les fonds sont affectés aux projets qui reproduisent et étendent les pratiques éprouvées afin d'améliorer la qualité des mesures de soutien à l'emploi et à la formation qui répondent mieux aux besoins des employeurs et des travailleurs.

3.0. Constatations relatives à la pertinence

3.1. Nécessité continue du programme

Il faut continuer de soutenir les programmes et les activités d’alphabétisation et d’acquisition des compétences essentielles afin d’améliorer les résultats sur le marché du travail au Canada. Bien que les employeurs et l’industrie aient un besoin continu de main-d’œuvre possédant un meilleur niveau d’alphabétisation et de compétences essentielles, ils sont mal renseignés relativement à ces questions et à la manière dont elles doivent être traitées. Les besoins sont hétérogènes dans les groupes et les régions.

L’alphabétisation et les compétences essentielles sont importantes pour relever les défis que présentent une main-d’œuvre vieillissante et le rythme sans précédent des changements technologiques dans le marché du travail. De plus en plus d’emplois nécessitent des compétences essentielles⁴. Dans tout le Canada, on observe des problèmes de déséquilibre des compétences et des pénuries de main-d’œuvre dans certaines professions et régions⁵. Un déséquilibre des compétences signifie que les employés occupant un poste donné sont trop qualifiés ou pas assez qualifiés pour le poste, que les personnes disponibles pour occuper un poste vacant ont des compétences différentes de celles requises, ou que ces personnes habitent dans une autre région. Une pénurie de main-d’œuvre signifie qu’il n’y a pas suffisamment de personnes possédant une ou de nombreuses compétences particulières pour satisfaire à la demande.

Les constatations de l’évaluation confirment que l’industrie et les employeurs ont un besoin continu de meilleures compétences essentielles en milieu de travail. Un sondage a été mené auprès de 61 organisations bénéficiaires afin de recueillir des renseignements concernant les réalisations des projets financés. Environ 70 p. 100 de l’ensemble des répondants au sondage (et une plus grande proportion [79 p. 100] du sous-groupe des employeurs) ont indiqué qu’il y avait une forte ou très forte demande pour des employés possédant de solides compétences essentielles parmi les employeurs et l’industrie.

⁴ Lane et Murray (2015), p. 14.

⁵ Lane et Murray (2015), p. 36.

Il y a divers points de vue dans la littérature en ce qui concerne les compétences dont les employeurs ont le plus besoin. Certains auteurs indiquent que les compétences essentielles transférables, souples et « générales » sont primordiales, alors que d'autres mettent l'accent sur le besoin d'amélioration des compétences telles que la capacité de raisonnement, les mathématiques et la numératie, ainsi que la capacité d'exercer une pensée critique et de résoudre des problèmes⁶. Toutes ces compétences sont considérées comme faisant partie des neuf compétences essentielles soutenues par le Ministère. Dans le cadre de recherches exhaustives menées sur une période d'environ 10 ans (de 1992 à 2003), le gouvernement du Canada et d'autres organismes nationaux et internationaux ont cerné et validé neuf compétences essentielles et compétences en littératie : lecture de textes, utilisation de documents, rédaction, numératie, communication orale, raisonnement, travail d'équipe, utilisation d'un ordinateur et apprentissage continu.

Dans le cadre des recherches menées aux fins de l'évaluation, trente-trois entrevues avec des informateurs clés ont été menées avec des employés d'EDSC, des partenaires, des représentants provinciaux et territoriaux et des experts non gouvernementaux en alphabétisation des adultes et en compétences essentielles. La plupart des informateurs clés ont indiqué qu'il y a un manque de sensibilisation parmi la population générale et les employeurs à l'égard du fait que de nombreuses personnes ont des faiblesses en matière d'alphabétisation et de compétences essentielles et à l'égard de l'importance et des répercussions de ce fait. Selon les répondants, certains employeurs ne sont pas conscients que les problèmes qu'ils éprouvent au sein de leur main-d'œuvre sont souvent causés par des aspects ayant trait à l'alphabétisation et aux compétences essentielles, et certains employeurs ne possèdent pas la capacité ou les outils nécessaires pour évaluer les capacités en matière d'alphabétisation et de compétences essentielles des employés ou des employés potentiels.

Selon certains informateurs clés, l'étendue et la nature des besoins en matière d'amélioration du niveau d'alphabétisation et des compétences essentielles ne sont pas homogènes entre les provinces et les groupes et, par conséquent, les fournisseurs de services travaillant dans le domaine doivent parfois adopter une approche individualisée.

⁶ Heisz, Notten, et Situa (2016), Cartwright (2011), Stuckey et Munro (2013), Windisch (2015).

Toujours selon ces informateurs, il serait plus pertinent de parler des besoins du point de vue des différentes régions, telles que les régions rurales et urbaines, les régions du Nord et les régions en recul économique. L'examen de la littérature met en lumière, de la même façon, le fait qu'il y a des différences régionales dans la nature des problèmes de déséquilibre des compétences et de pénuries de main-d'œuvre.

Certains des répondants ont suggéré que le fait de mieux définir les besoins communs en matière de compétences essentielles dans tout le pays pourrait s'avérer utile pour que les programmes s'articulent, d'une part, autour des besoins communs à tous les partenaires et intervenants et, d'autre part, autour des besoins propres à certains contextes ou certaines sous-populations.

3.2. Harmonisation avec les priorités du gouvernement et les rôles et responsabilités du gouvernement fédéral

L'objectif principal du Bureau s'harmonise avec les résultats stratégiques ministériels d'EDSC et les priorités du gouvernement fédéral.

L'objectif du Bureau, qui est d'« encourager les Canadiens à améliorer leur niveau d'alphabétisation et leurs compétences essentielles afin qu'ils soient mieux outillés pour obtenir et conserver un emploi, et pour qu'ils puissent s'adapter et réussir au travail », s'harmonise avec le résultat stratégique ministériel « d'une main-d'œuvre qualifiée, adaptable et inclusive de même qu'un marché du travail efficace ».

Une grande majorité des personnes interrogées s'accordent pour dire qu'il y a un lien entre le niveau d'alphabétisation et des compétences essentielles, d'une part, et les résultats sur le marché du travail et la productivité au travail, d'autre part. Cela s'explique par le fait que posséder des compétences plus faibles présente des défis pour obtenir un emploi et le conserver, et peut nuire à la productivité.

Les priorités du Bureau pour 2015-2018 sont axées sur l'appui aux intervenants et aux projets qui ciblent des personnes ayant des compétences faibles et qui font face à de multiples obstacles à l'emploi, notamment les Autochtones, les jeunes, les nouveaux arrivants et les communautés de langue officielle en situation minoritaire. Cela correspond aux objectifs décrits dans le discours du Trône de 2015 du gouvernement à l'appui de la réussite économique des immigrants, de la coopération avec les peuples autochtones et de la promotion des deux langues officielles.

Ces priorités s'harmonisent aussi avec les engagements du gouvernement fédéral visant une croissance plus inclusive, conformément à la teneur du budget de 2016.

Il est nécessaire de mieux intégrer l'acquisition des compétences essentielles et l'amélioration des niveaux d'alphabétisation dans les programmes liés au marché du travail. Le gouvernement fédéral joue un rôle central pour encourager la coordination et la communication entre les provinces et les territoires, les partenaires et les intervenants afin d'appuyer l'intégration de l'alphabétisation et des compétences essentielles dans les programmes liés au marché du travail. Les efforts actuels et les efforts des autres ne se chevauchent pas.

Besoin de l'appui du gouvernement fédéral

Les personnes interrogées (y compris les partenaires, les provinces et les territoires, les intervenants et les experts non gouvernementaux) et les organisations bénéficiaires de financement sondées indiquent qu'il est nécessaire que le gouvernement fédéral appuie les provinces et les territoires ainsi que les intervenants dans le domaine de l'alphabétisation et des compétences essentielles. Dans l'ensemble, 84 p. 100 de toutes les organisations bénéficiaires de financement sondées ont indiqué qu'il y a un grand besoin ou un très grand besoin d'appui de la part du gouvernement fédéral envers les efforts des provinces, des territoires et des autres intervenants en matière d'alphabétisation des adultes et de compétences essentielles dans le contexte des programmes liés au marché du travail.

Certaines personnes interrogées ont indiqué que même si les provinces et les territoires ont la responsabilité de mettre en place les programmes liés au marché du travail financés grâce aux ententes de transfert relatives au marché du travail et aux autres programmes du marché du travail, l'alphabétisation et les compétences essentielles sont d'importants facteurs déterminants des résultats sur le marché du travail canadien. Selon eux, il serait souhaitable que davantage d'éléments d'alphabétisation et de compétences essentielles soient intégrés dans un plus grand nombre de programmes liés au marché du travail. Par exemple, un partenaire a suggéré que le gouvernement fédéral travaille avec les provinces et les territoires à l'élaboration d'un plan d'action commun visant à intégrer l'alphabétisation et les compétences essentielles dans les ententes de transfert relatives au marché du travail.

Besoin de mener et de diffuser des études et des analyses

La plupart des informateurs clés ont indiqué que la recherche et l'analyse, ou le financement de projets qui comprennent des activités de recherche et d'analyse, sont des rôles appropriés pour le Bureau. Ces opinions se reflètent dans le sondage mené auprès des organisations bénéficiaires de financement, dans lequel 90 p. 100 des répondants étaient d'accord ou complètement d'accord pour dire qu'il était nécessaire que le gouvernement fédéral mène des études et des analyses sur l'alphabétisation des adultes et les compétences essentielles ainsi que sur les résultats du marché du travail au Canada. Une forte majorité des répondants au sondage (89 p. 100) appuyait également l'idée que le gouvernement fédéral diffuse ces études et ces analyses.

Besoin de renforcer le savoir et l'expertise

La plupart des personnes interrogées et une forte majorité de répondants au sondage étaient d'accord pour dire qu'il est nécessaire de renforcer le savoir et l'expertise dans le domaine de l'alphabétisation et des compétences essentielles. Toutefois, les points de vue divergeaient quant à la capacité du Bureau d'assumer ce rôle ou à son expertise en la matière.

Besoin de créer des outils et des mesures de soutien

Une forte majorité de répondants au sondage (89 p. 100) étaient d'accord ou complètement d'accord pour dire qu'il est nécessaire de créer des outils et des mesures de soutien relatifs à l'alphabétisation et aux compétences essentielles. Certains représentants provinciaux et territoriaux ont aussi indiqué que des outils étaient nécessaires et qu'ils devraient être créés en étroite collaboration avec les provinces et les territoires. Les experts non gouvernementaux avaient un point de vue différent sur la nécessité de créer des outils. Ils n'ont pas exprimé qu'il était nécessaire de créer des outils puisqu'ils sont probablement au courant de l'existence d'outils de ce genre.

Besoin de partenariats et de réseaux

Les répondants et les organisations bénéficiaires de financement sondées ont affirmé qu'il est nécessaire d'appuyer la création de partenariats et de réseaux. Selon eux, ces éléments pourraient devenir le fondement du rôle unique du Bureau dans l'appui de l'alphabétisation et de l'acquisition des compétences essentielles. La grande majorité (92 p. 100) des répondants au sondage étaient d'accord ou complètement d'accord pour dire qu'il est nécessaire d'appuyer les partenariats pour répondre aux besoins des Canadiens en matière d'alphabétisation et de compétences essentielles puisque ces éléments ont trait au marché du travail.

La plupart des experts et des représentants provinciaux et territoriaux sondés affirment qu'il est nécessaire que le Bureau aide à créer des partenariats et des réseaux, et qu'il faut travailler au-delà des compétences de chacun, surtout pour coordonner les efforts entre les provinces et les territoires. Certains ont indiqué que les coupes dans le financement de base des organisations pouvaient avoir nui à la capacité de certains intervenants de continuer à faire partie des réseaux existants. Il y a donc nécessité de renforcer cette capacité.

Complémentarité plutôt que chevauchement

Les personnes interrogées et les répondants au sondage ont affirmé qu'il y avait peu de chevauchements des programmes entre les différents acteurs qui fournissent des services ou du financement pour le développement de l'alphabétisation et l'acquisition de compétences essentielles. Selon les personnes interrogées, les besoins sont énormes et, dans l'ensemble, d'autres programmes dans ce domaine seraient utiles. Les réponses des organisations bénéficiaires de financement montrent qu'il y a peu de chevauchements en ce qui a trait aux efforts du gouvernement fédéral. Très peu de répondants au sondage (moins d'un sur dix) ont affirmé qu'ils avaient reçu du financement d'autres ministères fédéraux. Parmi ceux qui ont obtenu du financement d'autres ministères fédéraux, une majorité (57 p. 100) a indiqué que le financement était complémentaire.

D'autres sources de financement provenant notamment des gouvernements provinciaux ou territoriaux, d'organisations à but non lucratif et d'organisations du secteur privé ont servi à financer d'autres types de projets ayant des objectifs complémentaires. Quelques répondants ont indiqué avoir reçu du soutien de donateurs et de municipalités. Ce financement a servi à des projets différents de ceux financés par le Ministère.

Les réponses montrent donc que le gouvernement fédéral joue un rôle distinct et complémentaire dans le domaine de l'alphabétisation et des compétences essentielles, notamment par l'intermédiaire de mesures de financement et de promotion de la coopération. On a toutefois soulevé des préoccupations quant au manque de souplesse des programmes fédéraux, notamment l'exigence de mettre l'accent sur les neuf compétences essentielles ciblées par le gouvernement fédéral, malgré le fait que certaines provinces ont des cadres de travail différents.

4.0. Constatations sur le rendement

4.1. Coordination, échange de connaissances et diffusion de l'information

La communication et la coordination entre les ordres de gouvernement ont été quelque peu limitées. Elles ont souvent été axées principalement sur les projets, et ont diminué comparativement aux années précédentes. Les provinces et les territoires aiment que le Bureau communique avec eux, et croient qu'il est possible de communiquer de façon plus régulière et officielle. On a noté des améliorations récemment.

Le Bureau a facilité l'échange de connaissances et le réseautage pour diffuser de façon proactive les résultats de recherche et, dans une certaine mesure, les renseignements sur les ressources et les outils. Les données d'évaluation montrent que ces efforts ont été modestes et que l'on peut faire davantage.

Provinces et territoires

Les données montrent que le Bureau a tendu la main aux représentants provinciaux et territoriaux au moyen d'exposés lors de conférences et a entrepris des activités de programmes liés au marché du travail ainsi que du travail en coopération avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et les intervenants.

Des documents administratifs montrent l'existence de projets fédéraux-provinciaux-territoriaux coordonnés relatifs au développement de l'alphabetisation et à l'acquisition de compétences essentielles. Par exemple, l'initiative d'apprentissage du Conseil canadien des directeurs de l'apprentissage, soutenue par le Ministère, vise à appuyer l'intégration des compétences essentielles dans les systèmes d'apprentissage au profit des apprentis, des ouvriers qualifiés et des gens de métier. Cette initiative a été soutenue par un groupe de travail fédéral-provincial-territorial coprésidé par des responsables du Bureau et des fonctionnaires du gouvernement du Manitoba. Six autres provinces participaient au groupe de travail, soit la Colombie-Britannique, la Saskatchewan, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador.

La plupart des représentants provinciaux et territoriaux sondés ont indiqué que la communication et la coordination provenant du Bureau étaient utiles, mais qu'elles étaient limitées et irrégulières et que le temps de réponse était lent. De plus, un certain nombre de répondants ont indiqué que l'échange de renseignements n'était pas fréquent et que les besoins des provinces n'étaient pas toujours satisfaits. Certaines personnes interrogées ont indiqué que les réunions avaient lieu de manière plus ponctuelle au cours des dernières années, et que les communications étaient pour la plupart limitées aux projets financés. Toutefois, d'autres répondants ont indiqué des améliorations en ce qui a trait aux communications au cours des derniers mois. Bien qu'il y ait eu des communications utiles, dans l'ensemble, les données montrent qu'on n'a pas tout à fait donné suite à la recommandation de l'évaluation de 2012 du PAAACEA « d'améliorer les communications avec les provinces et les territoires ».

Partenaires et intervenants

On a établi une liste comptant plus de deux cents exemples de collaboration à l'aide de données administratives. Cette liste comprend des partenariats et d'autres types de collaborations établis ou maintenus au sein du Ministère, ainsi qu'avec d'autres organismes du gouvernement du Canada, des intervenants externes ou des administrations provinciales et territoriales. Grâce à ces partenariats et à ces collaborations, le Bureau a mobilisé des organisations représentant des Autochtones, des apprentis, des groupes d'ouvriers, des organisations fournissant des services aux chercheurs d'emplois et aux travailleurs, des employeurs et des entrepreneurs, des immigrants et des nouveaux arrivants, ainsi que des communautés de langue officielle en situation minoritaire, entre autres acteurs.

Pendant la période visée par l'évaluation, des activités ont été menées pour intégrer les points de vue des intervenants dans les activités et l'élaboration des politiques du Bureau. En 2011, le Bureau a tenu des consultations sur le rôle et l'utilisation de ses outils en matière d'alphabétisation et de compétences essentielles. Les consultations comprenaient quatre discussions en table ronde à divers endroits au Canada, ainsi que des entrevues avec des informateurs clés. Un rapport avait été élaboré pour soutenir l'orientation des futures activités des programmes. En 2013, le Bureau a mené un sondage auprès de 499 intervenants partout au Canada pour soutenir l'élaboration d'une stratégie de communication.

Les données montrent que le Bureau a facilité l'échange de connaissances et le réseautage parmi les partenaires et les intervenants. La diffusion des études, des outils et des ressources parmi les partenaires et les intervenants a revêtu de nombreuses formes, notamment des exposés, des conférences, des publications, des bulletins et des infolettres, ainsi que des réunions. On compte certains exemples d'engagement renouvelé au chapitre des partenariats et des activités de mise en commun de connaissances avec des intervenants, des partenaires et des employeurs.

Les personnes interrogées représentant les partenaires et le gouvernement fédéral ont indiqué que le Bureau leur communique activement de l'information. Toutefois, d'autres intervenants externes ont indiqué que la communication d'information amorcée avait été modeste, et que l'on s'attendait à plus. De la même façon, 57 p. 100 des organisations bénéficiaires de financement étaient d'accord pour dire que le Bureau diffusait la recherche, les ressources et les outils découlant du financement de façon proactive. Le fait que 43 p. 100 des organisations bénéficiaires de financement sondées étaient en désaccord montre que la communication d'information a été plus importante avec certains intervenants, notamment avec les personnes engagées directement dans les programmes et avec les partenaires gouvernementaux internes, alors que les partenaires externes et les organisations bénéficiaires de financement ont signalé de faibles niveaux d'échange d'information.

Les données sur la portée qui a été atteinte en ce qui a trait à la sensibilisation et à la capacité en matière de pratiques exemplaires varient également. L'examen des données administratives a fourni des exemples de sensibilisation dans un éventail d'activités et pour différents groupes cibles. En revanche, quelques personnes interrogées ont indiqué qu'il y avait un manque de sensibilisation sur les types de programmes qui existent actuellement au Canada, y compris un manque de sensibilisation sur les activités du Ministère. Ces résultats montrent que les communications pourraient être améliorées avec des partenaires et des intervenants potentiels afin de les sensibiliser aux possibilités de soutenir des projets axés sur l'intégration du développement de l'alphabétisation et de l'acquisition de compétences essentielles dans les programmes liés au marché du travail. Ces résultats pourraient encourager des communications améliorées entre les nombreux intervenants.

De la même façon, plus de la moitié (57 p. 100) des organisations bénéficiaires de financement sondées étaient d'accord pour dire que le Bureau avait fait de la sensibilisation en matière de pratiques éprouvées. Pour ce qui est du renforcement des capacités en matière de pratiques éprouvées, un nombre semblable de répondants étaient en accord et en désaccord avec cette notion. Encore une fois, les données montrent que la sensibilisation et la capacité en matière de pratiques éprouvées ont été mises en place jusqu'à un certain point, mais qu'on pourrait en faire davantage.

De la même façon, les résultats provenant des répondants montrent que le Bureau a facilité l'échange de connaissances et le réseautage parmi les partenaires et les intervenants dans une certaine mesure, mais qu'il serait possible d'en faire plus. Les deux tiers des répondants au sondage étaient d'accord pour dire que le Bureau a facilité l'échange de connaissances et le réseautage.

Tous les experts sondés ont indiqué qu'il y a eu certains efforts déployés en matière d'échange de connaissances et de réseautage parmi les partenaires et les intervenants. Même si elle n'a pas eu lieu pendant la période visée par l'évaluation, la conférence des intervenants organisée par le Ministère en octobre 2016 a été qualifiée d'événement très utile qui a rassemblé des gens de différentes provinces et différents territoires. Toutefois, on a souligné que d'autres efforts d'échange de connaissances ont été modestes ou ont diminué. On a donné en exemple le fait que le site Web est désuet.

4.2. Pertinence de l'information sur le rendement

Le Bureau dispose d'une grande quantité d'information sur le rendement concernant l'atteinte des extrants et des résultats. Par contre, l'information disponible n'est pas toujours d'assez bonne qualité pour permettre de mesurer avec exactitude l'atteinte des résultats, particulièrement les résultats intermédiaires et finaux.

Le PAAACEA comprend une stratégie de mesure du rendement fondée sur un modèle logique qui a été élaboré en 2011, et le Bureau possède également un modèle logique distinct, créé en 2008. Les documents n'ont pas été mis à jour pour traiter des nouveaux domaines de travail, notamment l'intégration du programme d'alphabétisation et d'acquisition des compétences essentielles dans les programmes liés au marché du travail.

L'examen des dossiers et des données administratives montre que les données sur le rendement sont recueillies régulièrement, principalement au moyen des rapports de clôture finaux qui fournissent des renseignements sur l'avancement, les extraits et les résultats des projets financés. Selon les membres du personnel d'EDSC qui ont été interrogés, le Bureau s'assure que les mesures et les indicateurs sont établis pour les projets et que les rapports finaux sont vérifiés pour évaluer les résultats obtenus en fonction des résultats visés. Les rapports trimestriels internes sur le rendement portant sur ses activités, qui s'appuient dans une grande mesure sur les renseignements des rapports de clôture finaux et des rapports sur les activités des organisations bénéficiaires de financement, sont aussi disponibles pour les exercices financiers 2011-2012 à 2014-2015. Par contre, en raison du manque d'uniformité dans la qualité, la quantité et le type (p. ex. parfois seule une description des activités du projet est disponible, d'autres fois, il y a des données concernant les résultats ou les extraits) des données sur le rendement disponibles, les renseignements sont parfois insuffisants pour évaluer avec exactitude l'atteinte des résultats prévus, surtout en ce qui concerne les résultats intermédiaires et finaux.

4.3. Résultats : Alphabétisation et compétences essentielles dans le marché du travail

Les activités du Bureau ont produit bon nombre de résultats ayant permis d'améliorer l'alphabétisation et l'acquisition des compétences essentielles dans le cadre d'un contexte de marché du travail. Cela comprend la création de partenariats et le développement d'un réseau, la fourniture d'outils et de soutien, le renforcement des capacités et le soutien des priorités en matière d'intégration de l'alphabétisation et des compétences essentielles dans les politiques et les programmes.

Les activités du Bureau contribuent au changement du système du marché du travail par le soutien du développement de partenariats durables, la fourniture d'outils et la prestation de services de soutien, le soutien des priorités en matière d'intégration de l'alphabétisation et des compétences essentielles dans les politiques et les programmes et le renforcement des capacités organisationnelles.

Partenariats

Tout indique que le Bureau contribue à la formation et à la durabilité des partenariats. Par exemple, 90 p. 100 des cinquante rapports internes trimestriels réalisés entre les exercices financiers 2011-2012 et 2014-2015 indiquent que le Bureau a participé à des activités de collaboration et de consultation avec des intervenants, des bénéficiaires, des associations et d'autres groupes partenaires. Les documents administratifs donnent des exemples de projets de collaboration de longue haleine avec des partenaires et donnent aussi un aperçu d'activités de collaboration avec diverses sections du Ministère, particulièrement avec Service Canada, qui ont mené à de meilleures activités de communication, de sensibilisation et de promotion ainsi qu'à l'élaboration de nouvelles approches en ce qui concerne les compétences essentielles. Les exemples comprennent des projets de collaboration entre le Bureau et Service Canada visant à intégrer le contenu lié à l'alphabétisation et aux compétences essentielles sur la page intranet de Service Canada, à créer un blogue sur les compétences essentielles sur le site Web jeunesse.gc.ca, ainsi qu'à mettre à jour et à étoffer le contenu lié aux compétences essentielles sur le site Web du Chercheur de prestations du Canada.

Le Bureau et la plupart des partenaires informateurs interrogés ont fourni des exemples de partenariats qui ont été formés et ont parlé des avantages qui en ont découlé (p. ex. formation, expertise, échange de renseignements). De plus, la plupart des répondants au sondage (78 p. 100) étaient entièrement d'accord ou plutôt d'accord pour dire que les activités du Bureau ont mené à l'établissement de partenariats pour soutenir l'alphabétisation et les compétences essentielles connexes au marché du travail. La majorité des répondants (61 p. 100) étaient d'accord pour dire que les partenariats établis dans le cadre de ces activités ont été durables. La création et le succès de ces partenariats peuvent être considérés comme une contribution importante à l'atteinte des résultats en matière d'alphabétisation et de compétences essentielles dans le contexte du marché du travail.

Fourniture d'outils et de services de soutien

Il existe aussi des preuves que le Bureau contribue à la fourniture d'outils et de services de soutien connexes à l'élaboration et à l'intégration de l'alphabétisation et des compétences essentielles. Il y a maintenant 88 outils et ressources disponibles pour soutenir les chercheurs d'emplois, les travailleurs et les employeurs afin qu'ils soient mieux informés sur l'importance des compétences essentielles et pour aider à évaluer les forces des employés et à soutenir le perfectionnement de leurs compétences.

Au cours de la période visée par l'évaluation, près de deux millions de copies des ressources et des outils ont été commandés et visionnés en ligne. Le Ministère a reçu et a approuvé des demandes de droits d'auteur pour permettre aux intervenants, aux provinces et aux territoires d'adapter ses outils pour leur propre utilisation.

De 2010 à 2012, le Ministère a diffusé de l'information dans le cadre de réunions d'intervenants, de conférences, de kiosques et d'ateliers en personne. En raison du coût et de la portée limitée de telles activités, le Bureau a mis en place des webinaires et des bulletins électroniques pour diffuser l'information.

Bien qu'ils ne soient pas distribués de façon régulière, les bulletins électroniques sont diffusés à plus de huit cents intervenants et partenaires, et les webinaires ont un taux de participation élevé (p. ex. plus de cent participants à un webinaire).

Renforcement des capacités

Tout indique que le Bureau a contribué au renforcement des capacités organisationnelles. Plus précisément, des efforts ont été déployés pour rehausser ou accroître la capacité des employeurs, des organisations, des intervenants et des communautés de participer aux programmes d'alphabétisation et de compétences essentielles et d'assurer la prestation des services. Il y a aussi une multitude d'exemples d'outils et de pratiques exemplaires visant à renforcer les capacités. Certains informateurs clés ont mentionné le renforcement des capacités comme étant un avantage à leur collaboration avec le Bureau (p. ex. par la mise en œuvre d'une approche « former le formateur »).

Bien que la définition de renforcement des capacités soit complexe et comporte plusieurs facettes, tout indique que les projets financés aident bel et bien les organisations à obtenir les ressources nécessaires pour atteindre leurs buts liés à l'intégration de l'alphabétisation et des compétences essentielles dans un contexte de marché du travail.

Intégration dans les politiques et les programmes

Les données probantes suggèrent que les activités du Bureau contribuent aussi à l'intégration de l'alphabétisation et des compétences essentielles à titre de priorités liées à la formation, aux programmes et aux politiques.

L'examen des documents a révélé des cas dans lesquels des considérations liées à l'alphabétisation et aux compétences essentielles sont intégrées à des programmes anciens ou nouveaux, notamment pour se concentrer sur les besoins des groupes cibles (formation d'employeur, populations itinérantes, groupes autochtones, etc.).

Presque tous les informateurs clés provinciaux et territoriaux ont mentionné au moins un cas dans lequel le Bureau a contribué à l'intégration de l'alphabétisation et des compétences essentielles aux formations, aux programmes ou aux politiques (collaboration pour un programme de formation technique, pour accroître la promotion de l'alphabétisation et des compétences essentielles, etc.). Certaines personnes interrogées étaient d'accord pour dire que leur projet avait contribué au résultat de politiques organisationnelles élaborées et améliorées qui intègrent l'alphabétisation et les compétences essentielles. Parallèlement, 82 p. 100 des répondants ont mentionné qu'ils étaient d'accord pour dire que le projet auquel ils faisaient référence avait contribué au résultat de l'intégration de l'alphabétisation et des compétences essentielles aux programmes et aux services.

Les problèmes liés à la durabilité des projets ont commencé à être traités dans le cadre de l'appel d'études conceptuelles de 2015, au cours duquel on a demandé aux postulants de présenter une stratégie de durabilité dans l'espoir que les interventions soient soutenues entièrement ou en partie par des partenaires ou d'autres intervenants. Les experts non gouvernementaux interrogés dans le cadre de cette évaluation ont exprimé des préoccupations concernant la durabilité des projets pilotes après le financement initial. Le sondage auprès des organisations bénéficiaires de financement reflète aussi cette incertitude : un peu moins de la moitié (48 p. 100) des répondants estiment que les activités du Bureau et le financement qu'il octroie n'ont pas mené à un changement durable et systémique afin de traiter des questions liées à l'apprentissage, à l'alphabétisation et aux compétences essentielles pour les adultes liés au marché du travail, alors que 35 p. 100 pensent le contraire.

De plus, on a soulevé des préoccupations quant au manque de souplesse des programmes fédéraux, notamment l'exigence de mettre l'accent sur les neuf compétences essentielles ciblées par le gouvernement fédéral, malgré le fait que certaines provinces ont des cadres de travail différents.

Dans l'ensemble, les réponses montrent que les activités du Bureau (surtout par l'entremise du financement de projets, mais aussi du fait de ses propres activités) ont permis d'obtenir des résultats concrets et positifs qui contribuent à améliorer l'alphabétisation et les compétences essentielles dans le contexte du marché du travail. Il est toutefois trop tôt pour évaluer les résultats liés à la durabilité.

4.4. Résultats : Progrès vers un changement systémique

Il est encore trop tôt pour déterminer si la réorientation de 2015 du Bureau a contribué à progresser vers un changement systémique, étant donné qu'il faut du temps pour observer de tels changements. L'approche de financement poursuivie actuellement et l'élimination du financement de base versé aux organisations peuvent avoir eu une incidence sur l'atteinte des résultats d'alphabétisation et d'acquisition de compétences essentielles.

Les données probantes montrent que le Bureau a atteint à divers degrés les résultats prévus liés au marché du travail, bien qu'il soit trop tôt pour déterminer s'ils ont contribué ou non à un progrès vers un changement systémique. La documentation disponible suggère que certains projets traitaient des problèmes d'apprentissage, d'alphabétisation et de compétences essentielles pour les adultes d'une manière durable, ce qui favorise un changement permanent. Par contre, il est encore trop tôt pour établir avec certitude si ces changements étaient soutenus ou systémiques au fil du temps.

Les informateurs clés interrogés ont laissé entendre que les projets financés ont généré beaucoup de résultats positifs pour les employeurs et pour les personnes qui doivent améliorer leur niveau d'alphabétisation et leurs compétences essentielles. Dans certains cas, ils ont contribué à un progrès vers un changement systémique. Cependant, il convient de noter que certaines personnes interrogées ont soulevé des questions concernant l'approche de financement poursuivie actuellement. En effet, elles se demandent si c'est le meilleur modèle pour parvenir à un changement systémique. Le Ministère finance des projets pilotes dans le domaine de l'alphabétisation et des compétences essentielles, mais certaines personnes interrogées ont mentionné que les sources de financement disponibles pour mettre en place les modèles après la fin du projet pilote sont limitées.

Selon les constatations préliminaires, les résultats atteints pour les conclusions suivantes soutiendront le progrès vers un changement systémique :

- Les projets financés présentent une grande variété d'activités de diffusion et de transfert des connaissances et d'activités de formation dans l'ensemble des provinces et des territoires, et ont contribué à sensibiliser et à informer les personnes concernées dans le système de marché du travail en ce qui concerne les défis et les occasions liés à l'alphabétisation et aux compétences essentielles. Près de 90 p. 100 des rapports de projets indiquent qu'un certain niveau de diffusion des connaissances a été atteint.

Selon le sondage, il y a suffisamment de preuves d'activités de diffusion, de transfert et d'application des connaissances et de l'information parmi les partenaires, les intervenants et les employeurs. Les extraits les plus souvent signalés par les organisations à la suite de l'obtention d'un financement sont les « outils, les ressources, les matériaux et les mesures de soutien (p. ex. matériel pour "former le formateur") associés aux compétences essentielles », qui ont été signalés par 70,5 p. 100 des répondants au sondage. Le choix « Sensibilisation ou produits promotionnels » a été la deuxième réponse en importance, ayant été identifié par 54,1 p. 100 des répondants. Dans l'ensemble, 87 p. 100 des répondants étaient entièrement d'accord ou plutôt d'accord que les projets financés permettaient de sensibiliser davantage les partenaires, les intervenants et les employeurs.

- Une grande majorité des rapports sommaires de projets (92 p. 100) ont indiqué une sensibilisation et une compréhension accrues parmi les groupes cibles et les employeurs au sujet de divers besoins ou outils existants liés à l'alphabétisation et aux compétences essentielles.
- Une grande majorité des répondants au sondage étaient aussi d'accord pour dire que les projets financés ont contribué à une sensibilisation accrue au sujet des avantages et des occasions liées à l'apprentissage, à l'alphabétisation et aux compétences essentielles pour les adultes sur le marché du travail.
- Dans l'ensemble, 90 p. 100 des rapports sommaires de projets examinés indiquaient une capacité renforcée ou accrue pour ce qui est d'équiper et de former avec succès les personnes afin qu'elles puissent accomplir des affectations particulières ou de les diriger vers des activités institutionnelles (planification, formation des ressources) visant à augmenter le rendement dans certains domaines. Des résultats ont été observés dans l'ensemble des provinces et des territoires.

Le tableau ci-après fait état de certains des modes de renforcement de la capacité mentionnés le plus souvent.

Tableau 2 : Types de renforcement de la capacité au moyen de projets financés

Nature du renforcement de la capacité au moyen d'un projet financé		Résultats du sondage
Pour les organisations associées au projet	Plus grande capacité organisationnelle pour régler les questions ayant trait à l'alphabétisation et aux compétences essentielles	80 p. 100 étaient entièrement d'accord ou plutôt d'accord
	Partenariats nouveaux ou améliorés	79 p. 100 étaient entièrement d'accord ou plutôt d'accord
	Plus grande capacité de répondre aux besoins des clients	79 p. 100 étaient entièrement d'accord ou plutôt d'accord
Pour les autres organisations	Les produits étaient utilisés pour mettre en œuvre une formation en alphabétisation ou des compétences essentielles	73 p. 100 ont indiqué que les produits étaient utilisés de cette manière
	Les produits étaient utilisés afin de mieux comprendre les besoins de leurs clients	68 p. 100 ont indiqué que les produits étaient utilisés de cette manière

Possibilités et ressources créées pour l'alphabétisation et les compétences essentielles

L'examen des dossiers a révélé que 72 p. 100 des organisations financées ont indiqué comme extrant principal la participation aux activités d'alphabétisation et d'acquisition de compétences essentielles. Parmi ces activités, un certain nombre visaient les immigrants et les organismes d'aide aux immigrants, les chercheurs d'emploi, les apprenants adultes, ainsi que les activités de formation pour les bénéficiaires et les formateurs. Dans le cadre du sondage, 79 p. 100 des répondants étaient d'accord pour dire que les projets financés ont contribué à la création de ressources pour l'apprentissage, l'alphabétisation et les compétences essentielles pour les adultes, tandis que 77 p. 100 étaient d'accord pour dire que leur projet a contribué à la création d'avantages et d'occasions d'alphabétisation et d'acquisition de compétences essentielles pour les adultes ou à l'amélioration celles-ci parmi les partenaires et les intervenants.

Dans 75 p. 100 des rapports de projets, on mentionnait l'inclusion de l'alphabétisation et des compétences essentielles dans les nouveaux programmes et les mécanismes existants, ce qui comprend les activités opérationnelles et de ressources humaines, les programmes de santé et sécurité au travail, les stratégies de développement durable et applicables aux milieux de travail à haute capacité, entre autres. En outre, 73 p. 100 des répondants ont indiqué que les produits étaient utilisés pour la mise en œuvre d'une formation liée à l'alphabétisation et aux compétences essentielles. Enfin, 82 p. 100 des répondants étaient d'accord pour dire que les projets financés ont contribué à l'intégration de l'alphabétisation et des compétences essentielles aux programmes et aux services.

Élimination du financement de base octroyé aux organisations

De 2007 à 2012, le Bureau a fourni un financement opérationnel de base par le truchement d'un processus non concurrentiel à un réseau de vingt-deux organisations nationales, provinciales et territoriales. En 2011, on a commencé à mettre un terme au financement de base et on a entamé une transition vers un modèle de financement axé sur des projets novateurs et durables qui reproduisent ou élaborent à grande échelle des approches efficaces pour l'intégration de l'alphabétisation et des compétences essentielles dans le marché du travail. Le financement de base s'est terminé en 2013, même si le réseau pancanadien d'organisations continue d'être admissible au financement fondé sur les projets.

La plupart des personnes interrogées étaient d'accord pour dire que l'élimination du financement de base a amené de nombreuses organisations à cesser leurs activités. Cependant, il y avait des points de vue divergents concernant les effets de ce changement sur les résultats relatifs à l'alphabétisation et aux compétences essentielles au Canada.

Bon nombre des personnes interrogées étaient d'accord pour dire que certaines organisations n'atteignaient pas de résultats importants lorsqu'elles étaient financées. Une proportion semblable des personnes interrogées n'a indiqué aucune répercussion négative découlant de l'élimination du financement de base. Un peu plus de la moitié des répondants au sondage ont observé des répercussions positives plutôt que négatives pour ce qui suit : capacité de leur organisation de régler les questions ayant trait à l'alphabétisation et aux compétences essentielles (42 p. 100 positives; 38 p. 100 négatives) et intégration de l'alphabétisation et des compétences essentielles dans les politiques organisationnelles (53 p. 100 positives; 24 p. 100 négatives) ainsi que dans les programmes et services (42 p. 100 positives; 36 p. 100 négatives).

L'exception concernait la qualité des possibilités et des ressources liées à l'alphabétisation et aux compétences essentielles pour les adultes canadiens (42 p. 100 ont constaté des répercussions négatives et 40 p. 100, des répercussions positives). Pour la plupart, il s'agissait de personnes interrogées et de répondants au sondage qui ne participaient pas directement aux organisations dont le financement a été éliminé. Par contre, certaines personnes interrogées ont mentionné que leurs organisations – qui étaient efficaces et faisaient un bon travail – ont aussi vu leur financement interrompu, ce qui, selon elles, a entravé leurs résultats en matière d'alphabétisation et de compétences essentielles.

En revanche, les personnes interrogées et les répondants des organisations qui recevaient du financement de base, ou qui travaillaient avec ces organisations, ont vu les répercussions de l'élimination du financement comme étant négatives, particulièrement en ce qui concerne l'intégration de l'alphabétisation et des compétences essentielles aux programmes et aux services (88 p. 100 ont indiqué des répercussions moyennement négatives ou très négatives), ainsi que la quantité et la qualité des possibilités et des ressources liées à l'alphabétisation et aux compétences essentielles pour les adultes canadiens (88 p. 100).

Résultats de la Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018

Les résultats de l'examen de l'Initiative d'alphabétisation et d'acquisition des compétences essentielles dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire, qui était la contribution du Bureau à la Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018, ont révélé que les projets terminés au plus tard en 2015-2016 ont contribué à l'atteinte des résultats de la Feuille de route par le renforcement des partenariats et l'amélioration des connaissances et de la capacité chez les intervenants.

Quelques personnes interrogées ont mentionné que l'élimination du financement de base a probablement eu des répercussions particulières dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire. Puisque la communauté est minoritaire et donc petite, il a été révélé que la fermeture d'organisations principales après l'élimination du financement de base a eu des répercussions importantes sur les intervenants qui travaillent dans ce secteur, ce qui a réduit leur cohésion et leurs activités.

4.5. Efficience opérationnelle

Pour ce qui est des gains d'efficience notables générés par la transition opérationnelle dont a fait l'objet la prestation des subventions et contributions pour l'alphabétisation et les compétences essentielles, les opinions sont partagées. Les processus ministériels ont, dans une certaine mesure, été rationalisés, simplifiés et normalisés, mais le fardeau administratif des organisations bénéficiaires reste lourd, et les interactions avec le Ministère demeurent compliquées.

En 2012, à la suite du programme de modernisation des subventions et contributions d'EDSC, les responsabilités relatives aux fonctions de prestation des subventions et contributions pour l'alphabétisation et l'acquisition des compétences essentielles ont été transférées à la Direction générale des opérations de programmes (DGOP). L'objectif était d'améliorer l'élaboration, l'administration et l'exécution des programmes de subventions et de contributions en allégeant, entre autres, le fardeau administratif pour les demandeurs et les bénéficiaires et en simplifiant le traitement des demandes de subventions et de contributions.

Selon les employés interrogés, la majorité des processus ont été simplifiés et normalisés. À titre d'exemple, une seule unité (la DGOP) s'est vu attribuer la tâche de passer en revue l'ensemble des demandes de subventions et de contributions, ce qui permet d'assurer l'uniformité de ces demandes, la simplification des processus d'approbation et la normalisation des formulaires et des modèles.

Les données concernant la possible réduction du fardeau administratif des organisations bénéficiaires ne sont pas concluantes. Les participants au sondage qui travaillent au sein d'organisations bénéficiaires de financement ont révélé que la prestation des services est compliquée, et la majorité d'entre eux estiment que le processus de demande de financement est, soit plutôt compliqué (54 p. 100), soit très compliqué (28 p. 100).

De la même façon, la plupart des répondants jugent les exigences administratives moyennes ou élevées, alors que très peu d'entre eux les trouvent minimales. Les résultats du sondage révèlent que les autres interactions avec le Ministère sont plutôt compliquées (43 p. 100) ou très compliquées (20 p. 100), et une faible proportion des répondants a répondu qu'elles sont plutôt simples (23 p. 100).

5.0. Conclusions et recommandations

5.1. Conclusions

Les programmes et activités d’alphabétisation et d’acquisition des compétences essentielles demeurent nécessaires au Canada.

Beaucoup d’employés doivent accroître leur niveau d’alphabétisation et améliorer leurs compétences essentielles pour conserver leur emploi, obtenir de l’avancement professionnel, accroître leur productivité et acquérir la souplesse qui leur permettra de s’adapter de manière efficace à l’évolution du marché du travail. Beaucoup de personnes sans emploi qui font partie de la population active ou qui sont confrontées à des obstacles les empêchant d’en faire partie doivent également accroître leur niveau d’alphabétisation et améliorer leurs compétences essentielles pour s’orienter adéquatement sur le marché du travail et obtenir un emploi. Puisque le vieillissement de la main-d’œuvre et la contraction du marché du travail sont des défis majeurs auxquels l’économie canadienne devra faire face au cours des prochaines années, l’amélioration de l’alphabétisation et l’acquisition des compétences essentielles des Canadiens représentent la clé d’une économie en santé.

Les employeurs ont besoin d’employés possédant un meilleur niveau d’alphabétisation et de meilleures compétences essentielles au travail. Toutefois, les données montrent également un manque de connaissance au sujet des questions ayant trait à l’alphabétisation et aux compétences essentielles. Par exemple, certains employeurs ne savent probablement pas que le faible niveau d’alphabétisation et que les faibles compétences essentielles de leurs employés expliquent en partie les défis auxquels ils doivent faire face en matière de personnel, et ne sont peut-être pas au courant de l’incidence de ces questions sur le milieu de travail. Parfois, les employeurs doivent également trouver des moyens d’évaluer le niveau d’alphabétisation, les compétences essentielles et les besoins de leurs employés.

Le gouvernement fédéral a un rôle à jouer et doit élaborer des programmes d’alphabétisation et d’acquisition des compétences essentielles.

Les données probantes confirment que le gouvernement fédéral doit offrir des programmes visant à appuyer l’alphabétisation et l’acquisition des compétences essentielles des Canadiens afin d’améliorer leurs perspectives d’emploi.

La portée pancanadienne du gouvernement fait en sorte que la coordination et la communication entre les intervenants, y compris les provinces et les territoires, constituent des aspects importants de ce rôle. Bien que le Bureau assure une certaine coordination et qu'il communique bien avec certaines provinces et avec certains territoires et intervenants, particulièrement avec ceux ou celles avec qui il collabore à des projets, les communications ne sont pas uniformes dans l'ensemble du pays, et certaines provinces et certains territoires ont exprimé le désir de mieux communiquer.

Il s'agit d'une occasion pour le Ministère de travailler en collaboration avec les provinces à l'élaboration d'un plan d'action commun sur l'alphabétisation et l'acquisition des compétences essentielles, et au renforcement de l'intégration de l'alphabétisation et de l'acquisition des compétences essentielles dans les ententes de transfert relatives au marché du travail. Le manque de souplesse dans les programmes du Ministère demeure une préoccupation, comme l'obligation que les projets respectent le cadre des « neuf compétences essentielles » qui peut, du point de vue des provinces et des territoires, être considéré comme différent de leurs propres cadres.

Les activités du Bureau ne chevauchent pas celles des autres bailleurs de fonds.

Les activités du Bureau ne chevauchent pas celles des autres bailleurs de fonds, mais viennent les compléter. Toutefois, il ne semble pas y avoir une multitude d'investisseurs dans le domaine de l'alphabétisation et de l'acquisition des compétences essentielles, et tout indique que les besoins excèdent l'offre de financement. Les budgets des provinces et des territoires sont limités, et certaines provinces et certains territoires accordent plus de financement à l'alphabétisation et à l'acquisition des compétences essentielles que les autres.

Il faut que le Bureau s'occupe d'activités autres que le financement versé au titre des subventions et des contributions.

Il faut également que le Bureau exerce des activités non liées à des projets de financement, bien que des points de vue différents aient été exprimés quant à la nature des activités qui devraient figurer parmi les responsabilités du Bureau. Par exemple, la plupart conviennent que la recherche et l'analyse sont des activités dont le Bureau devrait avoir la responsabilité, mais il y a des divergences d'opinions à savoir s'il devrait avoir un rôle à jouer dans le renforcement des connaissances et de l'expertise ainsi que dans l'établissement de partenariats et le développement de réseaux. Ce désaccord témoigne en partie des besoins des différents informateurs et de la situation dans laquelle ils se trouvent.

On doit donc en conclure que les travaux futurs qui iront dans le même ordre d'idées devront tenir compte de l'identité de l'utilisateur ciblé afin de s'assurer que les outils élaborés ou la recherche entreprise correspondent aux besoins du groupe ciblé d'utilisateurs.

La communication avec les provinces et les territoires demeure assez limitée, mais elle montre des signes d'amélioration.

Même si des interactions ont lieu entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux en ce qui concerne les activités relatives à l'alphabétisation et à l'acquisition des compétences essentielles pour les adultes, les résultats montrent que la communication et la coordination entre les différents ordres de gouvernements demeurent plutôt limitées, qu'elles portent souvent principalement sur les projets, et qu'elles s'étaient dégradées au début de la période visée par l'évaluation. La communication s'est toutefois améliorée au cours de la dernière année.

Les provinces et les territoires aiment que le Bureau communique avec eux, et croient qu'il est possible de communiquer de façon plus régulière et officielle.

Des efforts ont été déployés pour favoriser l'échange des connaissances et le réseautage, mais il reste encore du travail à faire.

En général, les données montrent que le Bureau a facilité l'échange des connaissances et le réseautage entre partenaires et intervenants pour diffuser de manière proactive les résultats de la recherche et, dans une certaine mesure, les renseignements sur les ressources et les outils. Les données montrent cependant que ces efforts ont été modestes et que l'on peut en faire davantage.

Les activités du Bureau ont permis d'atteindre bon nombre des objectifs à court et à moyen terme, bien qu'il soit encore trop tôt pour déterminer si elles ont entraîné des changements systémiques.

Les activités du Bureau ont permis d'obtenir bon nombre de résultats positifs ayant permis d'améliorer l'alphabétisation et l'acquisition des compétences essentielles dans le cadre d'un contexte de marché du travail. Cela comprend l'établissement de partenariats durables et couronnés de succès, l'intégration des priorités en matière d'alphabétisation et d'acquisition des compétences essentielles dans les politiques et le programme ainsi que le renforcement de la capacité organisationnelle.

Toutefois, il est plus difficile d'évaluer la contribution de ces activités à la progression vers des changements systémiques durables, car le changement d'orientation pour se tourner vers des changements systémiques ne s'est amorcé qu'à la fin de la période visée par l'évaluation.

Les données sur le rendement des projets existent, mais elles ne sont pas recueillies de façon systématique et uniforme, et ces données ainsi que les outils connexes gagneraient à être mis à jour.

Le Bureau possède une grande quantité de données relatives au rendement concernant les extrants et les résultats directs, dans des rapports trimestriels, des profils provinciaux et des rapports définitifs de projets. Toutefois, la qualité, la quantité et le type de données disponibles manquent d'uniformité, ce qui rend difficile la réalisation d'une évaluation complète des progrès réalisés vers l'atteinte des objectifs. En outre, la stratégie de mesure du rendement pour le PAAACEA et le modèle logique du Bureau gagneraient à être mis à jour.

On ne peut pas affirmer que la transition opérationnelle de la prestation des subventions et contributions pour l'alphabétisation et les compétences essentielles a entraîné des gains d'efficacité notables.

Les processus ministériels ont, dans une certaine mesure, été rationalisés, simplifiés et normalisés, mais le fardeau administratif des organisations bénéficiaires reste lourd, et les interactions avec le Ministère demeurent compliquées.

5.2. Recommandations

Des recommandations fondées sur les constatations tirées de l'évaluation sont présentées ci-après.

1. Envisager de travailler avec les provinces, les territoires et les partenaires à l'élaboration de stratégies officielles de partenariat visant à soutenir le développement du réseau d'intervenants et l'adoption d'approches efficaces et durables.

Le Bureau joue un rôle clé dans la promotion de l'établissement et de la coordination de partenariats et de réseaux visant à appuyer l'intégration d'activités liées à l'alphabétisation et à l'acquisition des compétences essentielles dans les programmes liés au marché du travail.

Toutefois, la mise en œuvre de stratégies de partenariat officielles et clairement définies orientées sur le développement de réseaux d'intervenants partout au Canada et l'attribution des ressources nécessaires pour en garantir la durabilité permettraient de mieux comprendre les besoins et de mieux coordonner les efforts en matière d'alphabétisation et d'acquisition des compétences essentielles, ainsi que les activités d'intégration des provinces, des territoires et des partenaires. Cela pourrait comprendre l'intégration de l'alphabétisation et de l'acquisition des compétences essentielles dans les programmes relatifs au marché du travail (p. ex. ententes de transfert relatives au marché du travail).

En outre, la collaboration avec les provinces, les territoires et les partenaires à l'élaboration d'une stratégie de partenariat officielle qui inclut des approches à l'égard des réseaux d'intervenants et de la mise en valeur des ressources aiderait de façon indirecte les intervenants à faire la transition entre l'approche de financement de base à une approche orientée sur la durabilité et la mise à l'échelle ou la reproduction de mesures d'intervention efficaces. Quelques personnes interrogées ont demandé que l'on trouve des façons d'appuyer les réseaux en matière d'alphabétisation et d'acquisition des compétences essentielles des communautés de langue officielle en situation minoritaire, affirmant qu'il y a généralement moins de ressources disponibles pour elles que pour les autres organisations.

2. Continuer d'améliorer les communications avec les provinces et territoires, les partenaires et les intervenants.

Les données probantes révèlent que le Bureau a fait des efforts en vue d'améliorer les communications et la collaboration avec les partenaires et les intervenants depuis la dernière évaluation, menée en 2012. Toutefois, la fréquence et la structure (c.-à-d. une structure officielle) des communications laissent à désirer, notamment en ce qui concerne les changements en matière de priorités et de financement, ainsi que l'échange de renseignements sur la recherche, les outils et les ressources.

3. Mettre à jour l'information sur la mesure du rendement et les outils connexes pour qu'ils tiennent compte des récents changements.

L'information sur la mesure du rendement (p. ex. le modèle logique, les indicateurs, la collecte de données) et les outils connexes devraient être mis à jour afin de fournir des mesures du rendement associées à l'atteinte des objectifs plus uniformes, fiables et pertinentes, ce qui permettrait d'augmenter la probabilité de pouvoir évaluer la

contribution du Programme à l'égard du changement systémique lors de la prochaine évaluation. Il peut également être utile d'envisager l'utilisation d'un seul modèle logique et d'une seule stratégie de mesure du rendement à la fois pour le Bureau et pour les programmes de subventions et de contributions (y compris pour le rôle de la DGOP) afin de dresser un portrait complet du rendement.

Le modèle logique existant auquel a recours le Bureau (créé en 2008) et la stratégie de mesure du rendement pour le PAAACEA (créé en 2011) devraient tenir compte des changements stratégiques récents. Le modèle et la stratégie devraient être mis à jour pour tenir compte des changements dans les extrants et les résultats (p. ex. le financement des activités de base n'est plus considéré comme un extrant pertinent), et pour tenir compte du changement d'orientation concernant l'intégration de l'alphabétisation et de l'acquisition des compétences essentielles dans les programmes liés au marché du travail. Les indicateurs et les outils connexes de collecte de données devraient également être mis à jour en conséquence afin de fournir des mesures valides et fiables permettant de faire état de l'obtention des résultats.

Il faudrait également envisager de passer en revue les rapports trimestriels internes sur le rendement rédigés par le Bureau ainsi que les rapports définitifs comme outils de collecte de données. Le type de données fournies par ces rapports dépend de ce que les bénéficiaires choisissent d'inscrire dans leurs rapports d'activités et de ce que contiennent les rapports définitifs de la DGOP. Le type de renseignements recueillis dans ces rapports manque d'uniformité pour ce qui est de fournir des données relatives aux indicateurs propres à l'obtention des résultats.

Annexe A – Questions d'évaluation

Questions ou enjeux relatifs à l'évaluation	Partie du présent rapport	Documents sources
Pertinence – Nécessité de maintenir le programme		
1. Est-il encore nécessaire d'aider les Canadiens à améliorer leur niveau d'alphabétisation et leurs compétences essentielles en vue d'accroître leurs perspectives d'emploi?	3.1	Examen de la littérature et de la documentation Entrevues avec des informateurs clés
2. Y a-t-il un lien entre les objectifs du programme ⁷ , les priorités du gouvernement fédéral et les résultats stratégiques ministériels?	3.2	Examen de la littérature et de la documentation Entrevues avec des informateurs clés
3. Quels sont les rôles et les responsabilités du gouvernement fédéral en matière d'appui à l'alphabétisation et à l'acquisition de compétences essentielles des Canadiens pour leur permettre d'améliorer leurs perspectives d'emploi?	3.3	Examen de la littérature et de la documentation Entrevues avec des informateurs clés
Rendement – Efficacité		
4. Est-il encore nécessaire pour le Bureau de faciliter l'échange des connaissances et le réseautage entre partenaires et intervenants pour diffuser les résultats de la recherche et les renseignements sur les ressources et les outils ⁸ ?	4.1	Examen de la littérature et de la documentation Entrevues avec des informateurs clés
5. Le Bureau a-t-il amélioré la communication et la coordination entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et	4.1	Examen des données administratives et des dossiers Entrevues avec des informateurs clés

⁷ Le programme comprend le Bureau de l'alphabétisation et des compétences essentielles, le Programme d'apprentissage, d'alphabétisation et d'acquisition des compétences essentielles pour les adultes et l'Initiative nationale sur les compétences essentielles de la partie II de la Loi sur l'assurance-emploi.

⁸ La question 4 fait référence à la recommandation formulée lors de l'évaluation précédente, selon laquelle « le Bureau devrait se montrer plus proactif quant à la diffusion des résultats de recherche, des renseignements sur les ressources et des outils financés dans le cadre du Programme d'apprentissage, d'alphabétisation et d'acquisition des compétences essentielles pour les adultes afin de se transformer en centre d'expertise ».

territoriaux concernant les activités d'apprentissage, d'alphabétisation et d'acquisition de compétences essentielles pour les adultes visant à améliorer les perspectives d'emploi des Canadiens ⁹ ?		
6. Le Bureau dispose-t-il de données sur le rendement lui permettant de mesurer avec précision ses extrants et ses résultats et de produire un rapport sur une base régulière?	4.2	Examen des données administratives et des dossiers Entrevues avec des informateurs clés
7. Les activités du Bureau ont-elles contribué à l'alphabétisation et à l'acquisition des compétences essentielles dans le cadre d'un contexte de marché du travail?	4.3	Examen des données administratives et des dossiers Entrevues avec des informateurs clés Sondage auprès des organisations bénéficiaires de financement
8. Les volets de financement du Bureau (PAAACEA et INCE) lui ont-ils permis de progresser vers l'atteinte des résultats escomptés en matière d'alphabétisation et d'acquisition des compétences essentielles, en particulier ceux ayant trait à la production de changements institutionnels ou systémiques ^{10, 11} ?	4.4	Examen des données administratives et des dossiers Entrevues avec des informateurs clés Sondage auprès des organisations bénéficiaires de financement
9. Le Bureau a-t-il facilité l'échange des connaissances et le réseautage entre partenaires et intervenants pour qu'ils	4.4	Examen des données administratives et des dossiers

⁹ La question 5 fait référence à la recommandation formulée lors de l'évaluation précédente, selon laquelle « le Bureau devrait continuer à améliorer la coordination entre les représentants du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et territoriaux en ce qui concerne les activités d'apprentissage, d'alphabétisation et d'acquisition des compétences essentielles pour les adultes, et faire preuve de plus de transparence lorsqu'il prend des décisions concernant l'établissement des priorités liées au programme et le financement des projets individuels ».

¹⁰ La question 8 comprendra une évaluation de l'incidence de l'élimination du financement de base octroyé aux organisations du réseau d'alphabétisation et d'acquisition des compétences essentielles sur le réseau lui-même et sur les fournisseurs de services.

¹¹ À la question 8, le terme « changement institutionnel ou systémique » est associé à l'intégration de l'alphabétisation et de l'acquisition des compétences essentielles aux politiques, aux programmes, aux pratiques, à la formation, aux accréditations, etc.

<p>puissent diffuser de manière proactive les résultats de recherche, les renseignements sur les ressources et les outils disponibles?</p>		<p>Entrevues avec des informateurs clés Sondage auprès des organisations bénéficiaires de financement</p>
<p>Rendement – Efficience</p>		
<p>10. La transition opérationnelle de la prestation des subventions et contributions pour l’alphabétisation et l’acquisition des compétences essentielles a-t-elle entraîné des gains d’efficience notables?</p>	<p>5.1</p>	<p>Examen des données administratives et des dossiers Entrevues avec des informateurs clés Sondage auprès des organisations bénéficiaires de financement</p>
<p>11. Le Bureau a-t-il mis en œuvre des stratégies permettant de réduire les dépenses en ressources et de maximiser l’obtention des résultats?</p>	<p>5.2</p>	<p>Examen des données administratives et des dossiers Entrevues avec des informateurs clés</p>

Annexe B – Méthodologie

De nombreuses sources de données ont été utilisées pour procéder à l'évaluation de l'alphabétisation et de l'acquisition des compétences essentielles, y compris un examen de la littérature et de la documentation, un examen des données administratives et des dossiers, des entrevues réalisées avec des informateurs clés et un sondage mené auprès des organisations bénéficiaires de financement.

Les données sont présentées dans le rapport à l'aide de l'échelle servant à représenter la fréquence du commentaire :

- « Peu de » signifie moins de 25 p. 100 des répondants (mais au moins deux);
- « Quelques » signifie entre 25 p. 100 et 49 p. 100 des répondants;
- « La moitié » signifie 50 p. 100 des répondants;
- « La plupart » ou « la majorité » signifie entre 51 p. 100 et 74 p. 100 des répondants;
- « Une grande majorité » signifie 75 p. 100 ou plus des répondants.

L'une des limites de l'étude est qu'aucune consultation n'a été menée directement avec les employeurs ou avec les organisations bénéficiaires du programme (c.-à-d. avec les personnes qui ont reçu de la formation ou du soutien leur ayant permis d'améliorer leur niveau d'alphabétisation ou leurs compétences essentielles). Toutefois, afin d'avoir une idée du point de vue de l'employeur, les résultats obtenus pour certaines des questions à l'étude ont été analysés de façon séparée, dans les cas où les répondants agissaient à titre de représentants d'organisations d'employeurs.

Examen de la littérature et de la documentation

Un examen de la littérature et de la documentation a été effectué lors de l'évaluation réalisée en 2012; les renseignements recueillis lors de cette analyse ont été mis à jour pour orienter l'évaluation actuelle.

Des documents internes du gouvernement du Canada faisaient partie de la littérature et des documents examinés, qui comprenaient notamment les lettres de mandat de ministres, des rapports sur les plans et les priorités d'EDSC, le discours du Trône, des documents budgétaires, des documents législatifs et des documents relatifs au programme. Des documents externes, y compris des recherches universitaires, des renseignements diffusés sur les sites Web provinciaux et territoriaux, des rapports organisationnels ainsi que d'autres documents pertinents ont aussi été analysés. L'examen a porté sur des documents évalués par les pairs et de la documentation parallèle.

Examen des données administratives et des dossiers

L'examen des données administratives et des dossiers a permis d'approfondir certaines questions bien précises de l'évaluation liées au rendement des activités d'alphabétisation et d'acquisition des compétences essentielles, dont l'obtention des résultats escomptés.

L'examen des dossiers et des données administratives relativement à l'alphabétisation et à l'acquisition des compétences essentielles s'est déroulé en deux volets. Lors du premier volet, on s'est penché sur les données administratives liées aux activités internes du Bureau, tandis que lors du second volet, on a analysé les données relatives aux programmes de subventions et de contributions.

Le Bureau a produit des rapports de rendement trimestriels sur ses activités internes des exercices 2011-2012 à 2014-2015. Les rapports ont permis de faire le point sur les indicateurs relatifs à certains extrants et à certains résultats. Ces données se présentaient principalement sous la forme d'informations textuelles en format Word.

Un examen des dossiers et des données administratives des projets financés à partir des programmes de subventions et de contributions pour l'alphabétisation et l'acquisition des compétences essentielles, du PAAACEA, et de l'INCE a été réalisé pour les exercices 2011-2012 à 2015-2016. Le Système commun pour les subventions et les contributions, qui sert de base de données ministérielle pour l'administration des subventions et des contributions, s'est révélé être une excellente source de renseignements au sujet des programmes de financement. Tous les rapports définitifs des projets qui se sont achevés au cours des exercices 2011-2012 à 2015-2016 ont été passés en revue.

Limites : Dans certains cas, les données probantes tirées de l'examen des rapports définitifs, des données administratives et d'autres dossiers ne concordaient pas. En outre, la quantité de détails relatifs aux projets variait également d'une source à l'autre. Il était cependant possible de déterminer les tendances dans chaque source de données et d'établir une similarité ou une distinction parmi toutes les tendances, ainsi qu'à puiser des renseignements dans les différentes sources pour compléter l'information manquante dans l'une ou l'autre de ces sources. Il n'y avait pas de données claires permettant de vérifier si le Bureau mène ses activités et accorde du financement avec l'efficacité la plus grande et s'il met en œuvre, par l'intermédiaire de ses projets, des stratégies qui permettent de réduire les dépenses et de maximiser les résultats. Il était souvent difficile de mettre en place des indicateurs de rendement pour tenter de mesurer l'atteinte des résultats. Les données disponibles varient beaucoup, ce qui explique pourquoi il est difficile de faire des généralisations sur les rapports, dossiers et données examinés.

Entrevues avec des informateurs clés

Les entrevues avec les informateurs clés ont permis de répondre à toutes les questions de l'évaluation relatives à la pertinence et au rendement. Trente-trois entrevues ont été effectuées auprès de représentants de quatre groupes. Ces groupes, qui offraient différents points de vue sur les activités liées à l'alphabétisation et aux compétences essentielles offertes par EDSC, comprenaient :

- le personnel du Bureau et celui de la DGOP de l'administration centrale (3);
- les partenaires du Bureau (11);
- des représentants des gouvernements provinciaux et territoriaux (10);
- des experts non gouvernementaux en matière d'alphabétisation et d'acquisition des compétences essentielles pour les adultes (9).

Ces groupes d'informateurs clés offraient un large éventail de points de vue provenant tant de l'intérieur que de l'extérieur du gouvernement du Canada. Ils ont permis d'obtenir un profil équilibré de la pertinence et des résultats des activités liées à l'alphabétisation et aux compétences essentielles.

Limites : Le niveau de connaissance des activités du Bureau variait selon les répondants, certains étant familiers avec les activités du Bureau, d'autres étant familiers avec l'un des programmes de financement, alors que certains répondants se disaient peu familiers avec ses activités. Cela explique pourquoi les répondants n'ont pas tous été en mesure de répondre à toutes les questions de l'évaluation.

Sondage auprès des organisations bénéficiaires de financement

Les organisations bénéficiaires de financement par l'intermédiaire du PAAACEA ou de l'INCE, dont les projets ont été achevés entre les exercices 2009-2010 à 2015-2016¹² ont été interrogées afin d'obtenir des renseignements relatifs à l'atteinte des résultats dans le cadre des projets ayant reçu du financement.

Le sondage auprès des organisations bénéficiaires de financement avait pour but de déterminer si des extrants du programme (p. ex. modèles éprouvés visant à appuyer l'amélioration de l'alphabétisation et des compétences essentielles, ressources pour soutenir l'apprentissage, ateliers, séances de formation) avaient été produits, et s'ils avaient été maintenus et intégrés dans les programmes, les services et les politiques.

En tout, 137 invitations pour participer au sondage ont été envoyées. Dans le cas de 51 de ces 137 invitations, les coordonnées n'étaient pas valides, car les courriels ont rebondi et l'on n'a pas été en mesure de joindre la personne-ressource par téléphone. En outre, trois personnes n'étaient pas admissibles puisqu'il ne s'agissait pas de la bonne personne devant répondre au sondage, ou parce que la personne en question n'était pas

¹² La portée du sondage auprès des organisations bénéficiaires de financement va au-delà de la portée de l'évaluation, car il rejoint des organisations dont les projets liés au marché du travail se sont achevés au cours de l'exercice 2009-2010. L'inclusion des projets relatifs au marché du travail achevés lors de l'exercice 2009-2010 vise à appuyer l'« évaluation du rendement des programmes de subventions et de contributions du Bureau de l'alphabétisation et des compétences essentielles ».

suffisamment familière avec la question du financement. Au total, 61 personnes ont répondu en ligne à l'ensemble des questions du sondage auprès des organisations bénéficiaires de financement, ce qui représente un taux de réponse de 73,5 p. 100. Les organismes de bienfaisance et à but non lucratif ainsi que le secteur bénévole et communautaire sont ceux qui ont répondu au sondage en plus grand nombre (77 p. 100). Environ 8 p. 100 des répondants proviennent d'organisations à caractère éducatif, comme les universités et les collèges. Les répondants travaillaient généralement à l'amélioration de l'apprentissage et de l'éducation des adultes, des compétences en employabilité, de l'alphabétisation et de l'acquisition des compétences de base et des compétences essentielles en milieu de travail.

Le Bureau mène une étude d'impact pour les projets relatifs au marché du travail qui se sont achevés entre le 1^{er} avril 2009 et le 31 mars 2014. Des renseignements tirés du sondage auprès des organisations bénéficiaires de financement seront utilisés dans le cadre de l'étude d'impact. Les questions qui ont été posées dans le sondage devaient être en mesure de répondre aux besoins de l'évaluation sur l'alphabétisation et les compétences essentielles et à ceux de l'étude d'impact. Les répondants au sondage ont consenti à ce que leurs réponses soient transmises au Bureau.

Limites : Au total, 61 personnes ont répondu au sondage, ce qui représente un taux de réponse de 73,5 p. 100. Le nombre important de messages qui ont rebondi (37 p. 100) a fait en sorte que la taille de l'échantillon n'était pas assez grande pour nous permettre de savoir s'il y a eu des différences importantes entre les projets dont les courriels ont rebondi et ceux dont les courriels ont été reçus. Certaines constatations doivent donc être interprétées avec prudence.